



On m'accuse d'avoir volé

Par **Agatha 81**, le **07/11/2019 à 15:59**

Bonjour,

Je suis assistante de vie à domicile. La fille de ma cliente, qui habite depuis 4 mois chez sa mère, m'accuse de lui avoir volé de l'argent qu'elle s'est fait au black, et des bijoux. Est-ce que je peux porter plainte ?

Merci.

Par **jos38**, le **07/11/2019 à 17:55**

bonsoir. c'est à elle de prouver que vous avez volé, que ce soit de l'argent au black ou pas. avez-vous prévenu votre direction?

Par **Agatha 81**, le **07/11/2019 à 18:07**

Oui j'ai prévenu la structure avec qui je travaille ils sont au courant.

Par **Agatha 81**, le **07/11/2019 à 21:52**

Pour me protéger je peu porte plainte ?

Par **joss38**, le **08/11/2019** à **14:00**

bonjour. non. le mieux est que votre direction ne vous envoie plus chez cette personne. que vous a t'elle dit au sujet de cette accusation?

Par **Agatha 81**, le **12/11/2019** à **15:34**

Ma direction a clôturé le compte et demande à cette personne d'aller chercher une autre auxiliaire de vie dans une autre structure.

Car elle ne veut pas envoyer une autre personne pour que sa recommence.

Mes je suis allée quand même au commercial pour une main courante pour abus moral.

Par **joss38**, le **12/11/2019** à **16:23**

bonjour. ce genre d'incident arrive assez souvent mais c'est plutôt du fait des personnes âgées qui perdent la mémoire. votre direction a bien réagi